La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités d'Octobre 2016

www.labrede-montesquieu.fr

Edito

Le dramatique accident survenu dernièrement sur l'avenue Charles de Gaulle, qui a coûté la vie à une personne âgée résidente de la Rose de Mons, vient nous rappeler les dangers bien réels de la route, y compris en agglomération. Les aménagements de sécurité réalisés ces dernières années à La Brède ne peuvent permettre d'y pallier si le civisme de chacun d'entre nous n'est pas au rendez-vous. Nous avons tous tendance un jour ou l'autre à oublier que la route, en particulier en ville, est un espace partagé et qu'il nous revient de respecter les autres usagers, les piétons en priorité.

La sécurité est l'affaire de tous, à chaque instant et en tout lieu, et nous nous devons d'adapter notre comportement pour éviter l'irréparable. La police municipale, dont les prérogatives importantes sont rappelées dans ce bulletin, est là aussi pour faire respecter les règles de sécurité routière, y compris, le cas échéant, par la verbalisation.

J'ai demandé à nos deux agents de police municipale, en lien avec la gendarmerie, de renforcer les contrôles sur les lieux les plus dangereux et les plus fréquentés et de verbaliser sans faillir lorsque les circonstances l'exigent. Cette sévérité est, hélas, le prix à payer pour éviter de nouveaux drames...

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

CIVISME ET SECURITE

La qualité de vie à La Brède ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre nous au respect de certaines règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens. Mais de multiples exemples de nuisances (visuelles, sonores...) ainsi que divers comportements inciviques et dangereux (circulation, stationnement...) constituent aujourd'hui, à La Brède comme ailleurs, de véritables problèmes.
Pour le mieux-être général et pour éviter d'éventuelles sanctions, faisons tous un petit effort de civisme et de respect envers les autres et envers notre cadre de vie.

Police Municipale : des prérogatives mal connues mais bien réelles

La sécurité est l'un des droits fondamentaux du citoyen. De plus, il est un facteur essentiel de la cohésion sociale et de la qualité de vie de la population.

Pour rappel, les agents de police municipale sont nommés par le Maire de la commune auxquels ils sont rattachés et sont dès lors placés sous son autorité. Ils ont la qualité d'agent de police judiciaire adjoint (APJA) et peuvent être assermentés en prêtant serment devant le Tribunal d'instance du lieu de leur affectation.

Bien que la majeure partie de leur fonction concerne la police administrative (prévenir les actes infractionnels et les troubles à l'ordre public), **les policiers municipaux sont aussi habilités à dresser certaines contraventions notamment celles relatives à des infractions routières.** Ils peuvent ainsi exercer une mission de police judiciaire et se substituer totalement à la Police et la Gendarmerie Nationale.

Ils sont compétents, par exemple, pour verbaliser les contraventions suivantes :

- les vitesses excessives (sans radar)
- le refus de priorité
- le non-respect des sens interdits, feux tricolores et stops
- le non port de la ceinture de sécurité
- les dépassements non autorisés et franchissement de lignes continues
- la circulation sur voies réservées
- le stationnement non autorisé
- le téléphone au volant
- Etc

Ils peuvent dans certains cas immobiliser un véhicule et prescrire une mise en fourrière. Enfin, les agents peuvent informer l'officier de police judiciaire de la police ou de la gendarmerie nationales territorialement compétent, des délits dont ils ont connaissance ou dont ils peuvent présumer l'existence lors de la constatation de contravention au code de la route.

CIVISME ET SECURITE (SUITE)

Les policiers municipaux peuvent verbaliser les piétons et, pour identifier les auteurs présumés d'infractions, ont le pouvoir de contrôler les documents relatifs à la circulation (validité du permis de conduire et pièces administratives pour la circulation). Pour toute infraction, ils peuvent relever l'identité des conducteurs qui causent certaines contraventions au Code de la Route. En cas de refus du contrevenant, ils rendent compte immédiatement à un OPJ territorialement compétent.

Zone bleue

Face aux difficultés de stationnement constatées en Centre-Ville, la Mairie a mis en place depuis quelques années une « zone bleue ». Ce mode de stationnement a permis de conserver le dynamisme et l'attractivité du Bourg en le libérant des voitures ventouses qui accaparent les emplacements situés à proximité des commerces.
En zone bleue, le stationnement reste gratuit mais limité à 1h30. La zone bleue est matérialisée au sol par des lignes bleues. Le disque bleu (modèle européen) est obligatoire et doit indiquer, pour chaque véhicule l'heure d'arrivée. Il est placé derrière le pare-brise et doit être facilement lisible. Il est interdit de changer les horaires de son disque sans déplacer son véhicule.

17 € c'est l'amende qui est appliquée en cas de non-respect de la législation, c'est-à-dire si le disque n'est pas apposé ou si le délai de stationnement autorisé est dépassé.

Parking en Zone Bleue :

- Place Saint Jean d'Etampes
- Place Montesquieu
- Rue Montesquieu
- Parking de l'école élémentaire

Depuis la rentrée, le Maire a demandé à la Police Municipale de renforcer le contrôle des infractions routières. En particulier pour le franchissement des lignes continues avenue Charles de Gaulle, le respect des passages piétons et le stationnement génant.

JEUNESSE

Deux structures à l'écoute des jeunes

La Mission Locale des Graves

Depuis le mois de juillet, **Rusmira SADIKOVIC est la nouvelle conseillère** de la Mission Locale des Graves, pour l'antenne de la Communauté de Communes de Montesquieu. Présente les mercredis matin de 9h15 à 12h à la permanence de La Brède dans les locaux de l'Espace Jeunes, elle accueille gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni scolarisés, ni étudiants pour les informer et les accompagner tout au long d'un parcours d'insertion professionnelle. Orientation, formation, emploi, vie quotidienne sont au cœur de l'action menée avec une réponse adaptée à chaque situation.

Pierre et Rusmira

Contact : Rusmira SADIKOVIC, sur RDV au 05 56 64 70 63
contact.ccmontesquieu@missionlocaledesgraves.fr

Le Bureau Information Jeunesse

La permanence de la Mission locale a lieu dans les locaux de l'Espace Jeunes et du bureau information jeunesse. Ce service municipal répond à toutes les questions que peuvent se poser les jeunes au quotidien mais aussi leurs parents et les responsables professionnels ou associatifs : enseignement, formation, emploi, formation continue, société et vie pratique, loisirs, vacances, mobilité internationale, informations sur l'Europe et l'étranger, sport… L'accueil est anonyme et gratuit.
La proximité de ces deux structures permet ainsi de travailler en partenariat et offre aux jeunes un point d'accès gratuit à Internet et à toute la documentation du réseau Information Jeunesse.

3, avenue Charles de Gaulle– La Brède - 05 56 78 43 82
Contact : Pierre Debreyer
Horaires : Mardi : 15h-19h Mercredi : 9h-12h Jeudi : 14h-19h Vendredi : 14h-17h30

Nettoyons la nature

Mercredi 28 septembre, les enfants des accueils de loisirs maternelle et élémentaire se sont mobilisés aux côtés de leurs animateurs pour l'opération «***Nettoyons la nature***» organisée avec les centres Leclerc.
Ensemble, ils ont inspecté les abords des écoles et du stade du bourg, ils ont ensuite rassemblé les déchets ramassés et l'équipe d'animation a questionné les enfants sur leur destination.
Des activités sont organisées toute l'année, la sensiblisation à l'environnement étant un des objectifs pédagogiques des structures d'Accueils de Loisirs Municipaux.

SALON DU LIVRE

15 et 16 octobre au Château

La 2e édition du Salon du Livre ouvrira ses portes les **15 et 16 octobre au Château de La Brède.** Une occasion unique pour le lecteur de rencontrer de nombreux écrivains et de dialoguer avec eux sur le thème «Culture et Liberté».

Ce rendez-vous littéraire est une occasion rêvée pour le public de plonger dans le monde de l'écrit en offrant des temps d'échanges avec les auteurs, au travers de dédicaces, tables rondes et conférences. Une nouvelle fois le salon fera la part belle à la littérature avec des ouvrages aux genres très différents romans historiques, poésies ou nouvelles. Egalement, des temps forts adressés aux jeunes lecteurs vont rythmer ces deux jours avec la lecture de contes et autres animations jeunesse.

Mettant en scène toutes formes d'expressions artistiques, **des rendez-vous inattendus seront proposés** comme par exemple « *Entre deux rives, des mots et des notes...* » lecture de textes écrits par Dominique Deblaine, Marraine du salon 2016, accompagnée au piano , **un concert de slam** « *Le chant des possibles* » par le poète Marc Alexandre Oho Bambé ou encore des « *Mots d'ados* » par un groupe d'élèves du collège Montesquieu ainsi qu'**un conte musical** «*Le bestiaire fabuleux*» de Maxime Derouen.

Du mot à l'image : Jean-Pierre Fleury présentera son exposition de photos inédites « Montesquieu dans tous ses états ». Le photographe Ken Wongyoukhong, le poète slameur Marc Alexandre Oho Bambe et la journaliste Laurence Haxaire expérimenteront pour la première fois l'association des langages du récit autour de l'interprétation de portraits pris dans les rues de Bordeaux. Clôturant l'évènement, la remise du 2e prix littéraire jeunesse récompensera six jeunes lauréats.

Plus qu'un simple salon du livre, cet évènement culturel dans la demeure de Montesquieu offre une parenthèse émouvante et conviviale autour du partage de la lecture. Alors si vous souhaitez rencontrer des auteurs, venir assister à une conférence ou repartir avec une dédicace, venez nombreux participer à ces deux jours de fête du livre !

Partager la passion de la Lecture

Mercredi 12 octobre, à l'occasion du Salon du livre, la première « boite à livre » sera inaugurée Place du devoir de mémoire à La Brède. Le principe est simple : vous amenez le ou les livres que vous souhaitez faire partager aux autres, vous le/les déposez dans la boîte en bois et vous pouvez empruntez celui de votre choix. Pas besoin de s'inscrire. Pas un centime non plus à dépenser, l'idée repose sur «la volonté de développer des zones de gratuité, d'échange et de partage ».

Cette initiative a été réalisée grâce au Lion's club des Graves qui a financé l'opération.

A VOS AGENDAS

15 et 16 octobre

20e Édition des Portes Ouvertes en Graves

De La Brède à Langon, le long de la Garonne, 67 châteaux ouvrent leurs portes cette année ! Dégustations, animations, restauration... Tout un programme festif et convivial dans les Graves ! Venez à la rencontre de nos vignerons ! **www.vinsdegraves.com**

Dimanche 30 octobre

Croisière des Bons Vins

Au programme de cette course réputée et très attendue, les Galopins Brédois vous proposent 2 courses de 6,5 et 17 km dont le départ est donné à 10h devant l'entrée du stade André Mabille (avenue de la Sauque). Traversée de propriétés viticoles avec dégustation de crus locaux. Renseignements - inscriptions en ligne sur **www.lesgalopinsbredois.com**

Samedi 5 novembre

Bal Country

L'association « Les Crazy Boots » organise **son bal CD annuel à la salle des fêtes de La Brède**. Au programme : musique et danse pour tous les niveaux, convivialité et bonne humeur ! Boissons et petite restauration sur place.

Rubgy au féminin

Le Club de Rugby de Labrède recrute des féminines âgées de plus de 18 ans pour ses deux équipes : **une équipe loisirs en Rugby à XV** (créée en septembre 2015 par des mamans de l'école de rugby) et **une équipe compétition en Rugby à VII** (dont ce sera la première année en championnat)

Les **entraînements** ont lieu le **mercredi et le vendredi de 20h à 22h.**

Rejoignez–nous vite pour vivre une belle aventure sportive et humaine ! Bonne humeur assurée !

Contact : Anne-Laure 06 30 76 36 23 ou par mail à alnouvel33@gmail.com

BREVES

TRAVAUX

Des travaux d'assainissement vont avoir lieu à partir de mi-octobre, allée des Princes, allée des Lettres Persanes, aini que rue Montesquieu et rue des Templiers où la circulation se fera par feux tricolores mise à part une portion de voirire qui sera barrée. Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

MARDI 18 OCTOBRE

Inscriptions (au plus tard à 16h la veille du 1er jour de la collecte) par téléphone (appel gratuit) : 0 805 020 002 ou par mail dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com

JOURNÉE DE L'AMITIÉ

La Journée de l'Amitié, en l'honneur de nos aînés, aura lieu en fin d'année à la Salle des Fêtes. Les nouveaux Brédois nés en 1946 (ou avant) sont invités à contacter le CCAS avant le 14 octobre afin d'être enregistrés pour participer à cette Journée.

Le Centre Communal d'Action Sociale recherche des bénévoles pour le bon déroulement de cette journée (aide au service, préparation de la salle, ...). Pour tous renseignements, contacter Aurélie QUERO, CCAS au 05 57 97 76 92.

FERMETURE

Les permanences du CCAS et du Pôle emploi seront fermées du 22 octobre au 2 novembre 2016.

Retour en images

Montesquieu et Nous

A l'occasion des journées du patrimoine, la chasse à courre était à l'honneur au Château de La Brède : meutes de chiens, cavaliers et sonneurs ont investi le parc et ravivé l'univers des descendants de Montesquieu. Comme au temps de la Belle Epoque, les bénévoles du Cercle des Amis de Montesquieu s'étaient costumés à la mode du XIXe. Conférence, remise du prix littéraire, musique, théâtre, spectacle équestre ont ponctué cette journée.

Le public était au rendez-vous pour le plus grand plaisir des organisateurs de cet événement, Sylvie Dufranc, Monique Brut et Alexandre de Montesquieu qui relèvent chaque année le défi de faire vivre le souvenir de notre l'illustre écrivain.

Réunions de quartiers

Depuis 3 ans, de juin à fin septembre, les élus organisent des apéritifs de quartier sur l'ensemble de la commune. Ces moments conviviaux et non académiques sont ainsi l'occasion d'échanger avec les riverains, de répondre aux interrogations spécifiques à chaque quartier, de mieux expliquer l'action de la Municipalité en fonction des thématiques évoqués (comme par exemple Les Voisins Vigilants) mais aussi de faire connaissance avec les nouveaux Brédois, leur permettant ainsi de s'intégrer auprès de leurs voisins. Ces réunions champêtres permettent également de concerter les riverains et recueillir leurs opinions, sur les réflexions portées par les élus, notamment en matière d'équipements ou de sécurisation des voiries. Au vu de la fréquentation moyenne, entre 40 à 50 personnes /réunion, cela prouve l'utilité et la pertinence de ces initiatives, qui seront assurément perpétrer et amplifier dans l'avenir.

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitats.

La Brède Ensemble

L'intercommunalité, pour quoi faire ? Depuis des décennies, des lois successives ont eu pour vocation de remédier à l'émiettement communal, renforcer et simplifier la coopération intercommunale dans un souci de rationalisation et d'économie du denier public. L'idée parait simple et pourtant le constat est là. L'impact en termes de mutualisation des moyens, d'économies d'échelle ou de nouveaux services rendus n'apparait pas de manière flagrante. A l'heure où le citoyen revendique plus de lisibilité et de transparence dans la gestion des affaires et de l'argent public, on peut s'interroger. Notre communauté de communes en est l'exemple. Elle réfléchit à l'élargissement à de nouvelles compétences quand ses charges de personnels sont disproportionnées au regard des services attendus et rendus.

Que dire de ce projet de Maison de services au public : est-ce la création d'un guichet qui justifiera de nouveaux recrutements sources de dépenses supplémentaires ? Tant d'autres thèmes devraient être étudiés : équipements sportifs, acquisition de gros matériels techniques, groupement de commandes, aide au montage de marchés publics !

La Brède aux citoyens

La loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité garantit l'expression des minorités dans les communes de plus de 3 500 habitants par un espace réservé dans le bulletin municipal.

L'espace qui nous est attribué est de 500 caractères maximum, c'est peu !

Pour communiquer notre vision sur des sujets marquants de l'année 2016, reste alors l'incontournable « 4 pages », que nous allons distribuer prochainement.

Il traitera d'Aménagement avec les études et les procédures en cours, relatera aussi notre avis sur quelques choix d'investissement envisagés.

A vos boites aux lettres !

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie . Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 1900 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr